

MARCHE POUR LE DROIT D'ASILE BRIANÇON - GAP DU 22 AU 26 JUIN 2017

POUR QUE LE DROIT D'ASILE SOIT RESPECTÉ, ET LES ACCORDS DE DUBLIN LEVÉS, CITOYENS ET DEMANDEURS D'ASILE DES HAUTES-ALPES MARCHERONT ENSEMBLE DE BRIANÇON A GAP, SIEGE DE LA PREFECTURE DES HAUTES-ALPES (QUI DECIDE DU PARCOURS ADMINISTRATIF DES EXILES). A CHAQUE ETAPE DE LA MARCHE, DES ESPACES DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE PERMETTRONT À CHACUN DE S'INFORMER ET DE DÉBATTRE SUR LES ENJEUX DU DROIT D'ASILE POUR NOUS TOUS

Lieux de passage historique entre la France et l'Italie, nos montagnes sont aujourd'hui le théâtre d'un drame humain inacceptable. Les exilés fuyant la guerre, l'oppression ou la pauvreté viennent jusqu'ici pour trouver un refuge sur la terre des droits de l'homme.

Or, aujourd'hui les accords de Dublin (1) et l'état d'urgence servent de prétextes à l'Etat à pour fuir ses responsabilités et ses engagements en renvoyant en Italie les migrants parvenus en Europe par ce pays. Or le système d'accueil et les procédures d'asile en Italie sont défailants, notamment du fait des arrivées très importantes sur son territoire, comme l'atteste un rapport du Conseil de l'Europe du 2 mars 2017. En outre, il existe des risques avérés que les migrants soient renvoyés dans les pays qu'ils ont fuit, notamment au Soudan.

Ces exilés se sentent trahis, comme nous, perdus dans l'absurdité d'un système qui leur confère le statut d'errants perpétuels. Ils ont fui la mort, ont tout sacrifié et nous disent leur peur panique d'être renvoyés en Italie puis dans leur pays en guerre.

Ces pratiques de l'Etat, dénoncées partout en France, ont à l'opposée des valeurs qu'incarnent nos régions de montagne et notre République. Dans un communiqué du 14 juin, le Défenseur des droits « exhorte les pouvoirs publics à ne pas s'obstiner dans ce qui s'apparente à un déni d'existence des exilés qui, présents sur notre territoire, doivent être traités dignement, conformément au droit et aux engagements internationaux qui lient la France. » (<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/node/23871>)

C'est pourquoi citoyens et demandeurs d'asile marcherons ensemble de Briançon jusqu'à Gap pour dénoncer l'injustice des accords de Dublin et pour demander au préfet de leur permettre de déposer leur demande d'asile en France, comme la loi le lui permet.

(1) Les accords de Dublin autorisent les pays européens ayant ratifié ces accords à renvoyer chaque migrant dans le pays européen où ses empreintes digitales ont été relevées pour la première fois.

La marche se déroulera du 22 au 26 Juin entre Briançon et Gap

Tous ceux qui veulent nous rejoindre pourront le faire tout au long du parcours dans le respect des règles de la Marche jointes à ce communiqué

Mail : marchepourledroitdasile@gmail.com

Tel : +33 6 37 96 34 47

**MARCHE SOUTENUE ET ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION TOUS MIGRANTS ET LES AUTRES
COLLECTIFS HAUTS -ALPINS MEMBRES DU RÉSEAU HOSPITALITÉ SANS FRONTIÈRES**

20 juin 2017 - Journée internationale des Réfugiés – Communiqué de presse
FB : <https://www.facebook.com/events/197174000805492/>

**MARCHE SOUTENUE ET ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION TOUS MIGRANTS ET LES AUTRES
COLLECTIFS HAUTS –ALPINS MEMBRES DU RÉSEAU HOSPITALITÉ SANS FRONTIÈRES**